



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

RN12 DÉVIATION DE SAINT-DENIS-SUR-SARTHON ET PACÉ

CONCERTATION PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE AU 12 DECEMBRE 2022

LA CONCERTATION

La DREAL Normandie organise une concertation publique du 9 novembre au 12 décembre 2022, portant sur 5 variantes du projet.

Pour vous informer et vous exprimer :

- **1 dossier de concertation et des registres** disponibles en mairies de Saint-Denis-sur-Sarthon, Pacé, Gandelain (61) et Ravigny (53), **sur le site internet** : <https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/rn12-deviation-de-saint-denis-sur-sarthon-r354.html>

- **2 réunions publiques** les 22 novembre et 6 décembre à 18h00 - salle communale de Pacé.

- **2 permanences** le 17 novembre en mairie de Pacé, le 23 novembre, salle du conseil de la mairie de Saint-Denis-sur-Sarthon, de 14h00 à 17h00.

- **1 courriel** : enquete-rn12-sdss.dmo.smi.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

- **1 adresse postale** : DREAL Normandie Service Mobilités et Infrastructures - Cité Administrative 2 rue Saint Sever - BP 86002 - 76032 ROUEN Cedex.

POURQUOI CE PROJET ?

Les communes de Saint-Denis-sur-Sarthon et Pacé sont traversées quotidiennement par plus de 7 500 véhicules, dont 22 % de poids-lourds. Cela engendre des nuisances importantes pour les riverains, ainsi que des risques liés à la circulation.

Le projet de déviation vise à améliorer le cadre de vie des riverains et la sécurité de tous, en prenant en comptes les enjeux environnementaux, hydrauliques et agricoles. Il consiste en la création d'une voirie neuve qui contournera Saint-Denis-sur-Sarthon par le sud, et déviera Pacé, ou pas, selon les variantes proposées.



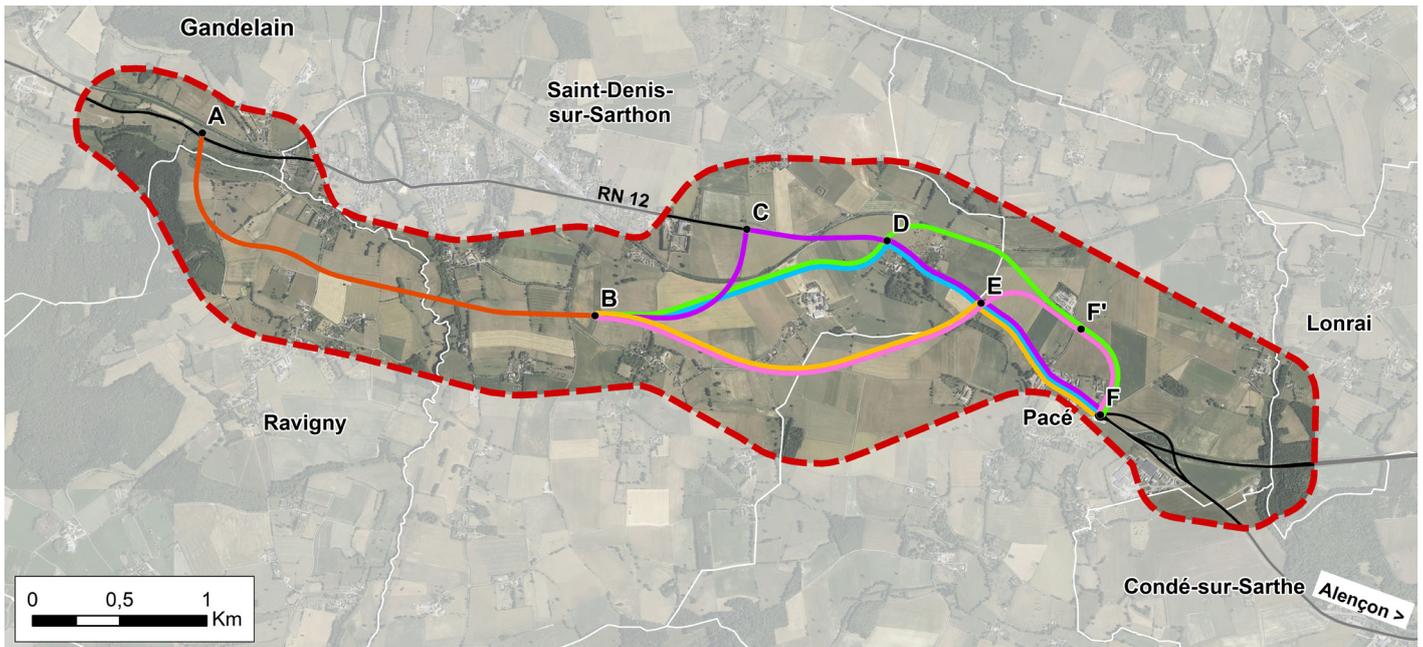
RENDEZ-VOUS !

2 réunions publiques à Pacé

- Le 22 novembre à 18h00

- Le 6 décembre à 18h00

CINQ VARIANTES PROPOSÉES À LA CONCERTATION



LA DÉVIATION LONGUE DE SAINT-DENIS-SUR-SARTHON UNE SECTION COMMUNE (AB)

Le nouveau tracé franchira la vallée du Chandon avec un ouvrage de 130 mètres, puis la vallée du Sarthon avec un ouvrage de 400 mètres.



La section courante sera à 2 voies bidirectionnelle.

Les variantes ont une section commune (section AB) qui s'étend du futur giratoire à l'ouest de Saint-Denis-sur-Sarthon du projet jusqu'à l'est de la RD520. C'est sur cette section que se concentre la majorité des enjeux environnementaux.

VARIANTE BLEUE

Une déviation médiane de Saint-Denis-sur-Sarthon, avec un aménagement sur place de la RN12 actuelle jusqu'à l'entrée est de Pacé (BDEF).

Le tracé contourne « Maubuisson » par le nord et emprunte ensuite la RN12 existante qui sera aménagée.

VARIANTE JAUNE

Une déviation longue de Saint-Denis-sur-Sarthon, puis un aménagement sur place de la RN12 actuelle jusqu'à l'entrée est de Pacé (BEF).

Le tracé contourne « Maubuisson » par le sud et emprunte ensuite la RN12 existante qui sera aménagée.

VARIANTE VERTE

Une déviation médiane de Saint-Denis-sur-Sarthon avec un contournement long de Pacé (BDF'F).

Le tracé contourne par l'est « la Fortinière », le centre-bourg de Pacé, « le Chêne » et « la Gouvrie ». Ce tracé intercepte une voie communale menant vers « Les Vieilles Maisons ».

VARIANTE ROSE

Une déviation longue de Saint-Denis-sur-Sarthon avec un contournement court de Pacé (BEF'F).

Le tracé contourne par l'est le centre-bourg de Pacé, « le Chêne » et « la Gouvrie ». Ce tracé intercepte une voie communale menant vers « Les Vieilles Maisons ».

VARIANTE VIOLETTE

Une déviation courte de Saint-Denis-sur-Sarthon avec un aménagement sur place de la RN12 jusqu'à l'entrée est de Pacé (BCDEF).

Le tracé contourne le centre-bourg de Saint-Denis-sur-Sarthon par le sud et intercepte l'ancienne voie ferrée devenue voie verte cyclable et pédestre.

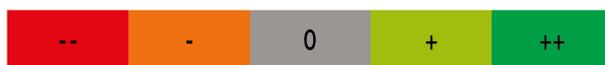
LES ENJEUX DU PROJET

- Améliorer le cadre de vie des riverains de la RN12.
- Proposer une infrastructure adaptée au trafic de transit pour améliorer la sécurité routière et la desserte du territoire.
- Soutenir le développement économique local et la desserte du territoire.
- Intégrer dans le projet les éléments physiques et naturels du territoire.

Le tableau suivant présente de façon synthétique une analyse multicritère de chacune des variantes étudiées concernant le niveau d'enjeu à gérer.

	Critères	Référence	Les variantes				
			ABCDEF	ABDEF	ABDF'F	ABEF	ABEF'F
		RN12 actuelle					
Mobilités et déplacement	Sécurité des déplacements		+	+	++	+	++
	Modes actifs		+	+	+	+	+
	Temps de parcours		+	+	+	+	+
Milieux naturel et physique	Biodiversité		-	-	-	-	-
	Corridors écologiques		--	-	-	--	--
	Zones humides		-	-	-	--	--
	Eau et inondations		0	-	-	-	-
	Gaz à effet de serre		-	-	--	-	--
Cadre de vie	Qualité de l'air		+	+	+	+	+
	Acoustique		++	++	+	+	+
	Paysage		-	-	-	-	-
Activités	Agriculture		-	-	--	-	--
	Activités commerciales		0	0	0	0	0
Coût des travaux estimatif			45 M€ HT	43 M€ HT	48 M€ HT	46 M€ HT	51 M€ HT

Légende



CALENDRIER DU PROJET



LES PARTENAIRES DU PROJET

Afin de suivre cette opération, l'État a souhaité que les acteurs du territoire soient associés à la réflexion et la mise en œuvre du projet au travers de deux instances de gouvernement :

- **Un comité de pilotage** qui se réunit aux étapes clés du projet. Il arrête les grands principes d'aménagement. Il est présidé par Monsieur le Préfet de la région Normandie, Préfet de Seine-Maritime, et réunit les présidents des collectivités locales, les

les parlementaires, les maires des communes de Gandelain, Pacé et Saint-Denis-sur-Sarthon et les services de l'Etat.

- **Un comité de suivi**, présidé par Monsieur le Préfet de l'Orne, régulièrement réuni, dont le rôle est de traduire en programme les objectifs du comité de pilotage, convenir des modalités de réalisation de l'opération et définir les modalités envisagées de concertation avec le public.



CONCERTATION

Ce document est publié par la DREAL Normandie
Crédits : DREAL Normandie, EGIS
Conception et réalisation : MD Conseil & associés

Scannez le QRcode
pour en savoir plus

